



Cherbourg : Formez-vous et devenez peintre anticorrosion h/f

- 22 juil 2024

Infos pratiques

Réunion d'information collective

? le mardi 3 septembre 2024 à 9h

? Démarrage de la formation le 30 septembre 2024

Vous êtes intéressé ?

Inscrivez-vous à l'adresse suivante :

entreprise.bno0036@francetravail.net

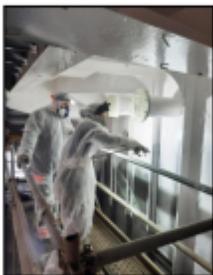
Pour en savoir plus et postuler

N° offre : [177QPDC](#)



MA FORMATION
C'est la
Région!

**Formez-vous et devenez peintre
anticorrosion h/f**



10 postes à pourvoir
pour Aura à la suite de la formation

intéressé(e) ?
Inscrivez-vous à l'adresse suivante :
entreprise.bno0038@francetravail.net
N° offre : [177QPDC](#)



Réunion d'information collective
le 3 septembre 2024 à 9h
(Prévoir la journée pour les tests et entretiens)

Démarrage de la formation le 30 septembre 2024



Le peintre anticorrosion réalise sur chantier ou en atelier, à partir des directives de sa hiérarchie et au sein d'une équipe, des opérations de traitement de surface :

- Prépare les surfaces à traiter, par décapage par projection d'abrasif sec ou humide ou d'autres substrats (grenaille métallique, sponge-jet,...)
- Applique les revêtements de peinture (à la brosse, rouleau, pistolet) en toute épaisseur (liquide, auto-lissant, application de revêtement spéciaux, métallisation,...)

Responsable de la bonne exécution de travaux courants en peinture anticorrosion, il veille à son auto-contrôle et peut être amené ponctuellement à prendre certaines initiatives. Il exécute les travaux qui lui sont confiés dans le respect des règles professionnelles, de la Qualité, de la Prévention et de la Sécurité.

La Région Normandie, Aura et les partenaires de l'emploi, s'associent pour proposer à 10 demandeurs d'emploi un programme de formation qualifiante au métier de peintre industriel anticorrosion.

Lors de la réunion d'information collective, vous découvrirez ce métier, le processus de recrutement et de formation ainsi que les conditions de travail.

Descriptif

Les principales missions du peintre industriel sont :

- Préparer les surfaces à peindre (manuel ou grenailage)
- Préparer les peintures
- Peindre à la brosse, au rouleau et au pistolet
- Contrôler son travail
- Appliquer les règles de sécurité et environnementales
- Réaliser une intervention à bord en zone contrôlée
- Conduire en sécurité des plateformes élévatrices de personnels et des chariots élévateurs

Validation de la formation

Certificat de **Q**ualification **P**rofessionnelle Peintre anticorrosion
Certification ACQPA (niveau 1)
Habilitations réglementaires et nucléaires

Prérequis

- Être en recherche d'emploi (inscrit ou non à France Travail)
- Être sorti(e) du système de formation initiale depuis plus de 9 mois
- Ne pas avoir fait de formation qualifiante financée par la Région dans les 12 derniers mois

[> Toutes les actualités](#)